

Les peuples du Soudan : mouvements de populations

François de Medeiros

Le problème et les sources

Dans l'état actuel de l'historiographie africaine, l'étude des mouvements de mise en place des peuples de la zone soudanaise de l'Afrique occidentale est une tâche essentielle mais fort complexe.

Le contexte dans lequel se pose la question est grevé de présupposés tendant à affirmer la primauté culturelle de certains groupes d'origine septentrionale ou orientale. Il s'agit là d'un problème central que nous devons toujours garder à l'esprit, dans la mesure où il touche aux méthodes et aux orientations fondamentales de l'histoire africaine, ce qui nécessite une réflexion critique vigoureuse et un effort approprié de désaliénation.

Dans la plupart des ouvrages et des monographies d'histoire africaine, la question des mouvements de populations occupe une place de choix, figurant généralement avant tout autre développement avec la notion très répandue de « migration ». Le vaste espace que couvre le Soudan favorise la circulation, les rencontres et les échanges; la tentation est forte, en l'absence de solides repères géographiques et chronologiques, de faire appel aux influences extérieures. De même, la tradition orale qui concerne les origines lointaines des populations du Soudan est souvent récupérée pour établir la filiation de leurs cultures avec celle d'ancêtres prestigieux. Enfin, le thème même des « migrations » est, en soi, un terrain propice aux interprétations nouvelles qui explorent, entre autres procédés, la voie comparative, s'efforçant de retrouver dans les faits et les réalités de l'histoire africaine des schémas et des structures provenant de cultures plus anciennes que l'on assimile à des modèles.

L'hypothèse hamitique qui servait à expliquer l'évolution des cultures africaines aux époques anciennes a été largement utilisée comme grille d'interprétation évidente¹ : les Hamites seraient une population africaine distincte, sous le rapport de la race (caucasienne) et de la famille linguistique, des autres Noirs de l'Afrique subsaharienne. Le rameau septentrional des populations hamites comprendrait les habitants du Sahara, les Berbères, les Tubu et les Fulbe. L'hypothèse hamitique distingue nettement les Hamites pasteurs des Noirs agriculteurs, en les classant en deux catégories originelles bien différentes.

Les premiers, du fait de leur parenté « naturelle » avec les peuples fondateurs des civilisations mésopotamiennes et égyptiennes du Moyen-Orient, seraient responsables de tous les progrès et des innovations que l'Afrique a pu connaître. Dans ces conditions, le métier d'éleveur-pasteur se trouve crédité d'une supériorité culturelle. Ces nomades blancs auraient transmis des éléments de la « civilisation » aux Noirs sédentaires².

Des auteurs comme M. Delafosse, H. R. Palmer et Y. Urvoy notamment, qui sont à l'origine d'une bonne partie des connaissances sur les peuples du Soudan, se sont délibérément placés sur ce terrain diffusionniste³ ; Urvoy est même persuadé que « le germe d'une organisation supérieure fut apporté par les Blancs » en Afrique⁴. L'historiographie contemporaine de l'Afrique est consciente des présupposés idéologiques que renferment ces postulats, qui font actuellement l'objet d'une critique méthodique⁵. Néanmoins, il faut reconnaître que bien des données arbitraires de ce genre ont encore cours dans des manuels et d'autres ouvrages. Car si la remise en cause de ces théories et de leur influence est sérieusement amorcée, il est bien plus difficile de leur substituer des apports nouveaux fondés sur des résultats d'une recherche devenue plus exigeante.

Une seconde série de problèmes tient au fait qu'on ne dispose guère pour ce sujet des instruments appropriés à un traitement exhaustif. La période considérée — I^{er}/VII^e-V^e/XI^e siècle — est habituellement classée dans la rubrique des « siècles obscurs »⁶. Or, malgré l'essor récent des études historiques africaines, notre information demeure encore défectueuse pour les périodes anciennes.

Il est vrai que la conquête de l'Afrique du Nord ouvre une période de contacts propices à la diffusion d'informations plus solides que dans les siècles précédents. Mais de plus en plus aujourd'hui on perçoit les limites des sources écrites émanant des géographes arabes⁷. Conçues en fonction de leur milieu culturel, elles sont fragmentaires et présentent des lacunes considé-

1. R. Cornevin (1960, p.70-71) essaie d'expliquer la double terminologie « chamite » et « hamite », mais ne retient que la première. L'ouvrage de référence est celui de C. G. Seligman, 1930, 1935.

2. C. G. Seligman, 1930, p.96.

3. M. Delafosse, 1912 ; H. R. Palmer, 1936 ; Y. Urvoy, 1936, 1949.

4. Y. Urvoy, 1949, p.21-22.

5. W. MacGaffey, 1966 ; E. R. Sanders, 1969.

6. Voir les titres des ouvrages de E. F. Gautier (1937) et R. Mauny (1970).

7. Voir Unesco, *Histoire générale de l'Afrique*, vol. I, chapitre 5.

rables en ce qui concerne les populations du Soudan. Leurs auteurs sont en majorité des Orientaux comme al-Ya'qūbī, qui n'a pas dépassé le delta du Nil; certains doivent tenir compte des intérêts et des visées expansionnistes des maîtres pour lesquels ils ont mission de recueillir des informations; ainsi en est-il d'Ibn Ḥawḳal, qui travaille pour les Fatimides. Al-Bakrī est sans conteste l'auteur dont la contribution s'est révélée la plus importante, mais il ne connaît pas les pays qu'il décrit depuis l'Espagne, et les données de sa relation reposent pour l'essentiel sur la compilation des auteurs précédents, grâce aux archives officielles du califat de Cordoue, et sur les récits des voyageurs qu'il a interrogés⁸. Selon toute probabilité, aucun de ces écrivains n'a visité le Soudan avant Ibn Baṭṭūṭa (VIII^e/XIV^e siècle).

Pourtant, il reste possible d'aborder la question dans une perspective renouvelée. Les recueils des sources arabes de J. M. Cuoq et de N. Levtzion et J. F. P. Hopkins sont, à côté des études particulières, des ouvrages de référence précieux, surtout au moment où la recherche sur le terrain progresse⁹. La tradition orale suscite un grand intérêt dans toute l'Afrique. Les légendes du Wagadu, les récits des chroniqueurs et généalogistes du Mali et du pays manden, les traditions des Songhay, Zarma, Hawsa, Fulbe (Peul) et Mosi, conjugués avec les efforts entrepris dans le secteur archéologique allant de la Mauritanie au Tchad, permettent de situer le sujet sur un terrain plus critique et d'élargir le champ de l'information.

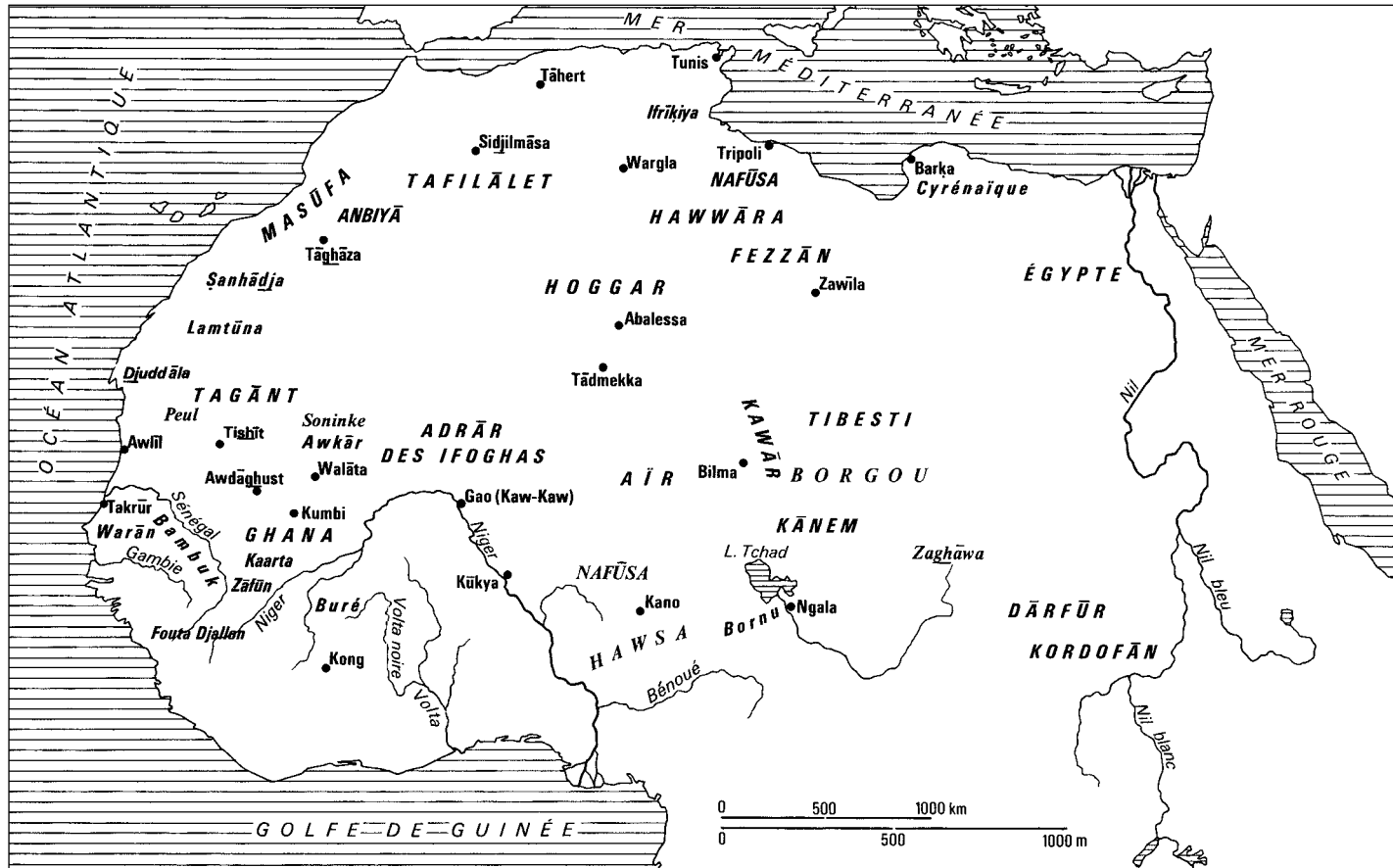
La zone concernée est très vaste. Le « pays des Noirs » (*bilād al-Sūdān*), qui est aujourd'hui globalement désigné par le nom de Soudan, comporte non seulement les bassins du Sénégal, du Niger et du Tchad, mais aussi les pays plus méridionaux de la savane et de la forêt. Ici, le matériau documentaire est encore plus sommaire et la recherche se trouve au stade initial. Des travaux sont en cours à Kong (Côte d'Ivoire), Begho (Ghana), Poura (Burkina Faso); mais si l'on excepte Taruga et Ife au Nigéria, ils sont loin d'approcher ce qui a été réalisé à Tīshīt, Tegdaoust, Kumbi Saleh, Jenné-Jeno, Niani et en pays dogon. Cette richesse archéologique du Sahel offre précisément des éléments intéressants pour réévaluer les relations du Soudan avec ses bordures sahariennes, chose dont on ne peut guère faire abstraction. De là, il devient possible d'examiner dans quelles conditions les peuples du Soudan ont occupé leur environnement et comment ils s'y sont intégrés pour se donner les moyens de leur culture.

La frontière septentrionale

On a été longtemps accoutumé à regarder la zone subsaharienne avec ce qu'on peut appeler « les lunettes de l'Islam », c'est-à-dire à voir son histoire exclusivement par les yeux de la société musulmane établie en Afrique du Nord, d'où proviennent la plupart de nos sources écrites. Il est indiscuta-

8. Voir chapitre 14 de ce volume.

9. J. M. Cuoq, 1975; N. Levtzion et J. F. P. Hopkins (dir. publ.), 1981.

5.1. L'Afrique de l'Ouest au XI^e siècle. [Source: F. de Medeiros.]

ble que la période musulmane et la situation nouvelle qu'elle instaure au Maghreb représentent une étape importante dans la connaissance de la zone subsaharienne. L'étude des peuples du Soudan s'inscrit d'abord dans ce cadre, car la culture et la société arabo-musulmanes véhiculent des représentations qui conditionnent leurs rapports avec le Soudan. Ce sont là des matériaux non négligeables pour l'histoire, et les sources arabes bénéficient d'un préjugé favorable doublé du prestige de l'écrit si prisé chez les « gens du Livre ». Mais en prenant un léger recul par rapport à cette attitude très répandue, on constate que la connaissance du Soudan et de ses peuples est en grande partie orientée et déterminée par les préoccupations du monde musulman oriental et maghrébin.

La tendance à définir le « pays des Noirs » à partir du nord de l'Afrique est très ancienne; elle plonge ses racines dans l'Antiquité où « le monde connu », qui gravite autour du bassin méditerranéen, polarise toute la géographie du monde. Cette structure n'évolua pas fondamentalement pendant la période islamique. De plus, cette prédominance du Nord dans la connaissance de l'Afrique subsaharienne, au moins jusqu'au IX^e/XV^e siècle, se reflète dans nombre de travaux contemporains qui ne sont pourtant pas l'œuvre d'apôtres du diffusionnisme. Cette situation eut pour conséquence d'entraîner un déséquilibre entre l'abondance des écrits sur la circulation transsaharienne ancienne et médiévale et les lacunes considérables qui caractérisent la connaissance des peuples noirs à la même époque. Néanmoins, ce constat semble précisément une raison suffisante pour examiner l'environnement septentrional du Soudan qui touche, par l'intermédiaire du milieu saharien, le monde berbère.

Les Berbères ont joué un rôle important dans l'Ouest africain du point de vue des mouvements de populations. Depuis la Préhistoire, ils sont intervenus constamment dans le cadre du Sahara et jusque dans ses rebords méridionaux. On attribue à certains de ces anciens occupants du désert du Fezzân, les Garamantes, un rôle d'intermédiaires actifs entre la *provincia Africa* et le « pays des Noirs » à l'époque romaine¹⁰.

Jamais réellement inclus dans la zone contrôlée par les hégémonies successives de l'Afrique du Nord, des Carthaginois à Byzance, les Berbères ont vu leurs possibilités de mobilité en direction du désert renforcées par la multiplication des dromadaires. Leur esprit d'indépendance, qu'il se soit manifesté, dans le passé, par la création de royaumes et de dominations sédentaires très au nord ou par la constitution de grandes confédérations nomades, au contact du désert et dans le Sahara même, les conduisit à manifester une longue opposition au nouveau pouvoir arabe; celle-ci s'exprime à travers divers mouvements de résistance, mais surtout dans l'accueil favorable qu'ils ont réservé à la doctrine hétérodoxe du kharidjisme¹¹.

Ce sont précisément les principautés et les centres contrôlés par les kharidjites qui détiennent l'initiative dans les relations commerciales avec

10. Voir R. C. C. Law, 1967a, 1967b.

11. Voir chapitre 3 ci-dessus, et chapitre 10 ci-après.

le Soudan dès la fin du II^e/VIII^e siècle. Djabal Nafūsa, Wargla, Tāhert et Sidjilmāsa ont été à divers titres engagés dans de telles entreprises¹².

A l'ouest, les Berbères sont regroupés en une vaste confédération qu'al-Fazārī (II^e/VIII^e siècle) appelle l'État d'Anbiyā, formé probablement des groupes Massūfa, Lamtūna et Djuddāla¹³. Al-Ya'qūbī les classe parmi les Ṣanhādja dont le rôle était important dans tout le Sahara occidental. Ce vaste ensemble devait se trouver, au sud, en contact avec l'aire contrôlée par Ghana. Un autre groupe de Berbères jouxte le « pays des Noirs », les Hawwāra, dont l'habitat d'origine est la Tripolitaine. Pour échapper à la conquête, ils se déplacent vers l'ouest et, à travers le Maghreb, participent aux différents soulèvements dirigés contre le pouvoir arabe. Au II^e/VIII^e siècle, ils embrassent le kharidjisme. Après la dernière révolte kharidjite d'Abū Yazīd¹⁴ à laquelle ils prennent part, ils se dispersent vers l'ouest et vers l'est, tandis que certains s'enfuient vers le sud. Leur présence est signalée à cette époque au Fezzān.

Les Hawwāra sont également présents dans le Hoggar. La parenté de la dénomination hawwāra avec le toponyme Hoggar en est déjà une indication. L'historien des Berbères, Ibn Khaldūn, précise qu'une fraction des Hawwāra a traversé les sables pour s'installer à côté des Lamṭa porteurs de voile qui habitaient près de la ville de Kāw-Kāw (Gao), dans le « pays des Noirs »¹⁵.

Les Ṣanhādja jouent un rôle actif dans le trafic transsaharien qui emprunte la voie occidentale; ainsi s'explique du reste la cristallisation, sur un lieu déjà anciennement occupé et qui prend alors le nom d'Awdāghust, d'un centre de commerce bientôt dominé par les Lamtūna et habité, aux III^e-IV^e/IX^e-X^e siècles, par des Berbères de la région, des Noirs et des commerçants venus du Nord. Awdāghust est reliée par une route à Sidjilmāsa, le grand port caravanier du Tafilālet dans le Sud marocain.

A l'est, les Berbères ibadites jouent un rôle analogue dans le trafic qui aboutit aux débouchés d'Ifrīkīya ou de Tripolitaine. Ils participent à la traite des esclaves noirs originaires du pays des Zaghāwa au Kānem. Zawīla, la capitale des Berbères, fonctionne comme une plaque tournante, un entrepôt d'esclaves destinés à être convoyés vers le Nord.

Al-Ya'qūbī, en évoquant ce commerce, ne s'émeut pas vraiment du fait que des musulmans ibadites pratiquent la traite de Noirs « païens »; il manifeste seulement un brin d'étonnement en apprenant que « les rois du Sudan vendent ainsi des Sudan sans raison et sans le motif de la guerre¹⁶ ». La traite apparaît ainsi non comme une besogne occasionnelle pour les agents de ce trafic, mais comme une activité économique stable, soumise aux exigences du marché maghrébin et méditerranéen, c'est-à-dire aux lois

12. Voir chapitre 11 ci-après.

13. Voir J. M. Cuoq, 1975, p. 42.

14. Voir chapitre 12 ci-après.

15. Ibn Khaldūn, 1925-1926, vol. I, p. 275-276; J. M. Cuoq, 1975, p. 330-331.

16. Al-Ya'qūbī, 1962, p. 9; J. M. Cuoq, 1975, p. 42, 48. Voir également chapitres 11 et 15 ci-après.

de l'offre et de la demande. Ainsi, ces Berbères ibadites, qui sont dissidents en matière religieuse du fait de leur adhésion aux doctrines kharidjites, sont-ils parfaitement intégrés au monde musulman sur le plan économique. Forts de leur position privilégiée par rapport au Soudan, ils sont les courroies de transmission d'un ensemble arabo-berbère qui s'étend jusqu'au Sahara méridional.

Parmi les groupes berbères du Sahara, une place spéciale revient aux Touareg, même s'ils nous sont connus sous ce nom plus tardivement. Leur zone de mouvance géographique est relativement proche du « pays des Noirs ». Ils sont réunis en plusieurs confédérations et ils occupent un territoire qui s'étend de la région de Ghadāmes, dans le Sahara septentrional, jusqu'au Niger et au-delà, les points forts de leur habitat étant situés dans les massifs du Hoggar, de l'Air et de l'Adrār des Ifoghas. Ils ont réussi à préserver des aspects fondamentaux de leur culture malgré leur appartenance à la religion musulmane; ainsi en est-il de leur langue, le tamashegh, de leur écriture, le tifiñagh, et de leurs structures sociales caractérisées par une division en classes de guerriers, de maîtres religieux, de tributaires, d'esclaves et d'artisans. Ils se donnent dans leurs mythes fondateurs une ascendance qui est également l'indice d'une personnalité culturelle indiscutable. Selon leurs traditions orales, les Touareg descendraient de Tin Hinan, une femme originaire du Tafilalet. Cette reine, qui est l'ancêtre des nobles Kel Rela, serait arrivée dans le Hoggar sur une chamelle blanche, en compagnie de sa servante Takamat, l'ancêtre des Dag-Ghali. Les fouilles entreprises en 1929 et en 1933 dans un monument funéraire d'Abalessa, à l'ouest du Hoggar, semblent confirmer ces traditions. Elles ont permis de dégager un important ensemble d'objets datés du IV^e siècle de l'ère chrétienne, qui suggère également l'existence d'une ancienne route reliant le Sud marocain et le Hoggar, à une époque où le chameau était roi¹⁷.

En fait, les Touareg représentent, sur le plan anthropologique, un élément intermédiaire entre le monde saharien et le Soudan. Ils se classent en deux groupes: ceux qui habitent le Tassili-n-Ajjer et le Hoggar au nord, et ceux du Sud, les Awellimiden et les Kel Wi de l'Air, qui sont métissés avec les populations noires hawsa. Dans ces conditions, il est vraisemblable que les peuples noirs ont dû exercer des influences culturelles chez les Touareg. H. T. Norris note chez ceux-ci l'usage de la divination appelée *tachchelt* [la vipère]; au cours de cette pratique, le reptile est interrogé par le biais de certaines formules¹⁸. De même, le serpent intervient dans bien d'autres circonstances; sa fonction protectrice ou son apparition dans les rêves comme messager de la mauvaise fortune lui donnent une signification ambiguë. L'auteur suggère, à partir d'une comparaison avec une légende voisine rapportée par al-Bakrī et attribuée au peuple zāfķāwa du Soudan, qu'il y a eu des contacts culturels entre les Touareg et le Ghana¹⁹.

17. M. Reygasse, 1940; 1950, p.88-108; M. Gast, 1972; voir aussi Unesco, *Histoire générale de l'Afrique*, vol. II, chapitre 20.

18. H. T. Norris, 1972, p.8-9.

19. Al-Bakrī, 1911, p.173; 1913, p.330.

Il existe des populations noires au Sahara, dans le désert oriental et central et surtout à l'ouest: ces derniers, les Harātīn, constituent généralement une partie de la population des oasis du Sud marocain et de la Mauritanie. Leur origine est encore discutée: on les a qualifiés de Berbères noirs²⁰. Or les nouvelles approches relatives au peuplement ancien du Sahara apportent un autre éclairage. Ce problème ne peut donc être abordé en dehors d'une étude d'ensemble sur le rôle du milieu saharien dans la formation des peuples de l'Ouest africain. Il y a, en effet, des indices sérieux pour penser qu'ils sont les « organes-témoins » de populations noires dont le mouvement vers le sud remonte très loin.

Tentatives d'intégration des peuples africains dans le creuset soudanais

Si l'on envisage la question des populations du Soudan à partir de données périphériques, c'est-à-dire en se fondant exclusivement sur les représentations et les intérêts des sociétés méditerranéennes depuis le Maghreb jusqu'en Orient, on court le risque de fausser les perspectives d'une étude du milieu spécifiquement ouest-africain et de ses populations. Les résultats d'une telle analyse ne peuvent être que partiels. Il est vrai que notre information demeure fragmentaire malgré les progrès accomplis, et que de nombreuses questions restent posées. En tout premier lieu, on tentera de définir le terrain sur lequel les sociétés africaines s'organisent et se structurent au cours de la période concernée. Il faut recourir ici aux résultats des travaux qui ont fait appel aux techniques de recherche les plus récentes comme la paléoécologie, la palynologie, l'archéologie. En conjugant leurs apports avec les données plus accessibles de la tradition orale et des sources arabes, on a la chance de voir apparaître quelques hypothèses solides. Les travaux effectués en Mauritanie pour la préhistoire saharienne et les périodes plus tardives ont valeur d'exemple. Les régions de l'Adrār, du Tāgant et de l'Awkār sont, de ce point de vue, privilégiées. Les recherches qui y ont été entreprises par H. J. Hugot et P. Munson²¹ peuvent être considérées comme le symbole de ce qui paraît requis pour faire avancer la question des mouvements de populations dans d'autres secteurs de l'Afrique subsaharienne. Elles intéressent directement le secteur occidental du « pays des Noirs » et ouvrent des perspectives positives pour la connaissance de groupes aussi représentatifs que les Fulbe et les Soninke²². L'étude des mouvements de populations de cette zone nous renvoie à la période néolithique du Sahara et, surtout, à l'événement géoclimatique majeur que constitue le dessèchement de cette région devenue désertique. Le processus entre dans sa phase active vers le IV^e millénaire avant l'ère chrétienne; cela entraîne

20. Voir G. Camps, 1969, p. 11-17; 1970, p. 35-45; H. von Fleischhacker, 1969.

21. P. Munson, 1968, 1970, 1971, 1980; H. J. Hugot *et al.*, 1973; H. J. Hugot, 1979.

22. Voir, sur les conditions géographiques de cette région, C. Toupet, 1977.

des changements socio-historiques considérables qui touchent l'ensemble du continent. Il est maintenant établi que la carte du peuplement du Sahara néolithique diffère sensiblement de celle de l'époque qui a suivi l'évolution climatique, et l'on peut repérer les indices sérieux d'un peuplement noir à majorité sédentaire. Le I^{er} millénaire de l'ère chrétienne pourrait se caractériser par la permanence de communautés de paysans noirs qui constituent des noyaux solidement implantés parmi les nomades libyco-berbères et ensuite berbères. La pression de ces derniers déclenche un mouvement progressif de déplacement vers le sud, c'est-à-dire vers la zone d'implantation que, pour une bonne part, les peuples noirs ont conservé. Il y a lieu d'examiner dans quelle mesure de telles hypothèses permettent d'appréhender les questions fort discutées de l'origine des Fulbe et des Soninke du Sahel.

Les Fulbe vivent sur un espace très étendu de la savane ouest-africaine, et leur présence dans plusieurs régions, entre le Sénégal et le Cameroun, donne une certaine ampleur aux questions relatives à leur provenance et aux différentes étapes de leurs déplacements²³. Leur genre de vie les fait apparaître en certains lieux comme des marginaux par rapport aux autres groupes, ce qui suscite parmi ces derniers l'opinion que les Fulbe sont foncièrement instables et se livrent en permanence à des « migrations ». Cela explique pour une bonne part qu'ils aient offert aux spéculations des théoriciens du diffusionnisme le terrain propice où se déploie une gamme variée de thèses « hamitiques ». On a cherché le berceau du groupe fulbe dans les contrées les plus diverses, hors d'Afrique et en Afrique même; certains ont vu dans les Tziganes ou les Pelasges les ancêtres des Fulbe; Delafosse les fait descendre des Judéo-Syriens. Certains leur ont attribué une origine indienne, s'appuyant sur la parenté dravidiennne présumée des langues fulbe et serer; d'autres ont trouvé des ressemblances anthropologiques et sociologiques entre les Fulbe de l'Adamawa et les anciens Iraniens; quelques-uns les font descendre des Arabo-Berbères, tandis que d'autres leur attribuent une origine nubienne et éthiopienne, en tout cas est-africaine, en les rattachant aux Nūba du Kordofān²⁴.

La plupart de ces thèses sont soutenues avec des arguments linguistiques et anthropologiques de toutes sortes. Aucune ne s'impose sérieusement. Elles ont en commun le présupposé « hamitique » selon lequel la constitution des grands États du Soudan est due essentiellement à des facteurs extérieurs apportés par les peuples pasteurs, dont les Fulbe. Ces conceptions ne trouvent aucun appui dans les études actuelles qui suggèrent de façon convergente l'orientation suivante: le phénomène peut appartenir au milieu ouest-africain; il fait partie intégrante de sa géographie humaine, de son évolution historique et de sa culture. En dehors de ce cadre, on n'a aucune chance de résoudre le problème de leur origine et de leurs mouvements. Sur le plan linguistique, une meilleure connaissance de leurs parlers fait apparaître que

23. La littérature sur les Fulbe est considérable; voir C. Seydou, 1977.

24. Les différentes hypothèses ont été exposées par L. Tauxier (1937) et D. J. Stenning (1959).

la langue fulbe a un substrat indiscutablement africain qui offre des parentés avec le wolof et le serer, même si l'on admet que des éléments préberbères se sont greffés sur ce noyau. En ce qui concerne leur provenance, les probabilités penchent pour la région méridionale de la Mauritanie où les Fulbe se trouvaient au début de l'ère chrétienne. On a relevé des correspondances frappantes et des influences de la langue fulbe dans les toponymes des régions mauritaniennes du Brakna et du Tāgant. Cette série d'hypothèses situe les Peul dans la descendance des pasteurs bovidiens attestés en Mauritanie aux III^e et II^e millénaires avant l'ère chrétienne. Durant la période qui nous intéresse, ils se sont déplacés en même temps que les populations noires vers la vallée du Sénégal et ils ont participé à la formation de certains États comme le Takrūr. La présence peul dans l'Ouest africain est surtout manifeste dans le Fouta Toro au V^e/XI^e siècle, bien que la mention explicite de leur groupe ne se trouve point dans les sources arabes avant l'écrivain al-Maḳrīzī et la *Chronique de Kano* (VIII^e/XIV^e-IX^e/XV^e siècle).

Il faut insérer ici quelques mots sur les ethnonymes peul et tukuler (toucouleur): les Peul se nomment eux-mêmes *Pullo* (au singulier) et *Fulbe* (au pluriel). Tous les gens qui parlent leur langue — le pulaar ou fulfulde — s'appellent *Halpularen*. Ce dernier mot est aussi la dénomination employée par les habitants du Fouta Toro, qui sont désignés dans les sources européennes comme Tukuler (Toucouleur). Les ethnographes et autres savants de l'époque coloniale qui ont rencontré les Fulbe au Sénégal commençaient à distinguer les pasteurs, qu'ils nommaient Fulbe (Peul, Fulani), de la population sédentaire parlant la même langue, pour laquelle ils proposèrent le nom Tukuler/Toucouleur, la considérant comme une ethnie différente. S'il y a entre ces deux groupes des différences dans les coutumes, ces différences trouvent leur origine dans le domaine socio-économique et ne sont nulles part d'ordre ethnique, linguistique ou culturel. Il semble résulter d'une ironie du destin que, dans la région d'où les migrations des Fulbe vers l'est s'ébranlèrent, c'est-à-dire dans la vallée du Sénégal (le Fouta Toro), les Fulbe doivent être désignés par un nom qui leur est étranger²⁵.

Laissant de côté les spéculations et les hypothèses sur l'origine et les migrations préhistoriques des Fulbe, il est aujourd'hui reconnu presque à l'unanimité qu'à l'époque historique, les Fulbe sont venus du Fouta sénégalais et qu'on devrait considérer le groupe sénégalais voisin de leurs proches parents, les Serer et les Wolof, comme le noyau à partir duquel d'autres groupes de langue peul (pular ou fulfulde) se sont dispersés et ont émigré vers l'est et vers le sud.

Entre le V^e/XI^e et le IX^e/XV^e siècle, les Fulbe se dirigent vers le Masina, en passant par Diombogo et le Kaarta. On notera que l'installation des Peul se fait par contacts progressifs. De petits groupes et des familles s'installent ainsi dans le Fouta Djallon en provenance du Ferlo et du Fouta Toro. Il s'agit donc d'une intégration lente par échanges avec les populations déjà

25. Les Fulbe sont appelés *Fula* par les Manden, *Fulani* (au singulier *Ba-Filanci*) par les Hawsa, *Felata* par les Kanuri et les Arabes du Soudan, et *Fulāni* par les Arabes.

en place au moment de leur arrivée²⁶. Les mouvements des Peul ne sont en rien comparables à des invasions; par conséquent, ils ne répondent pas au schéma classique des « théories hamitiques » sur la transformation des structures archaïques des peuples noirs par des éléments « hamites blancs ». La question de l'origine des Fulbe et de leurs mouvements est certes essentielle pour l'histoire des peuples ouest-africains, puisqu'elle intéresse tous les groupes du Soudan, de l'Occident à l'Orient, mais il importe aussi que d'autres aspects concernant les rapports des Fulbe avec ces groupes — Wolof, Serer, Soninke et Manden surtout — soient approfondis, de même que leurs rapports avec l'ancien Ghana.

La fondation de Ghana, comme l'origine des Fulbe, a été interprétée à travers des schèmes diffusionnistes se fondant sur les auteurs les *Tarikh*; Delafosse assigne à Ghana des fondateurs syro-palestiniens parvenus chez les Soninke de l'Awkār à partir de la Cyrénaïque, avec des étapes dans l'Aïr et le Soudan nigérien. Ces étrangers seraient également les ancêtres des Fulbe. Le puissant État de Ghana aurait été créé par eux au III^e siècle de l'ère chrétienne. Vers la fin II^e/VIII^e siècle, les Noirs soninke, conduits par Kaya Maghan Cissé, leur premier roi (*tunka*), auraient refoulé les Blancs vers le Tāgant, le Gorgol et le Fouta²⁷.

Paradoxalement, les légendes du royaume de Wagadu semblent aller dans le même sens. Les versions rapportées par C. Monteil prêtent à Dina, le fondateur de Kumbi, capitale du Wagadu, une origine juive (Job) dans le premier cas, ou une origine iranienne (Salmān le Perse, compagnon du Prophète) pour la seconde version²⁸. Ces concordances ne sont cependant qu'apparentes, car une analyse des récits du Wagadu montre que ceux-ci n'ont aucune prétention historique; la portée de ces récits est autre, notamment religieuse et sociale. En ce sens, ils ne rejoignent pas les élaborations systématiques que renferme la thèse de l'origine syro-palestinienne des fondateurs de Ghana.

Il semble maintenant attesté que le peuplement néolithique du Sahara a été largement dominé par des Noirs, dont les traces sont repérables jusque dans l'Adrār. À la suite de l'assèchement climatique, le peuplement blanc (les Libyco-Berbères) s'est avancé vers le sud, mais s'est heurté à l'organisation des paysans noirs comme ceux du *Dhār Tishīt*, ancêtres des Soninke de Ghana. Les sites défensifs du *Dhār Tishīt* traduisent bien cette organisation des Noirs pour résister aux pressions des nomades libyco-berbères. Dans ces conditions, il est probable que les bases d'un État organisé comme celui du Ghana décrit par les sources arabes remontent à l'époque du I^{er} millénaire avant l'ère chrétienne, et il n'est pas impossible que la phase de Chebka, entre -1000 et -900, constitue une hypothèse crédible, comme cela a été suggéré par A. Bathily à la suite d'une interprétation des travaux de P. Munson²⁹.

26. T. Diallo, 1972.

27. M. Delafosse, 1912, vol. II, p. 198 et suiv.

28. C. Monteil, 1953, p. 370-373, 389-396.

29. A. Bathily, 1975, particulièrement p. 29-33.

Les hypothèses sur le très ancien peuplement noir de Ghana et sur son habitat initial au Sahara néolithique, dans une zone plus septentrionale que celle de leur pays actuel, ne sont pas arbitraires : elles semblent étayées par l'existence permanente d'éléments « résiduels » depuis la période arabe jusqu'à nos jours ; c'est du moins ce que l'on observe avec le rôle attribué par les géographes arabes aux Gangara-Wangara, aux Bafūr, et surtout avec la présence actuelle des Noirs harātīn, qui sont dispersés à travers le Sahara.

Même en étudiant les textes arabes et les traditions orales, on voit que les Noirs remontaient, à l'époque historique, beaucoup plus au nord qu'aujourd'hui. Ils tenaient le Tāgant, l'Awkār, le Hōdh (Hawḍ), le Tīris et l'Adrār. Une analyse de ces données permet de situer les Soninke au Tāgant et au Hōdh, tandis que d'autres parties de la Mauritanie actuelle ont été habitées par des ancêtres des Serer et des Fulbe. Ces deux groupes ont jadis résidé ensemble, non seulement dans le sud de la Mauritanie, mais plus tard aussi dans le Fouta Toro³⁰. Tandis que les Fulbe sont restés dans la vallée du Sénégal, les Serer sont descendus plus au sud, vers leur territoire actuel, dans le Sine-Saloum.

On a souvent trop insisté sur la dichotomie entre les Berbères nomades et la population noire sédentaire. Si la réalité des conflits entre ces deux groupes ne doit pas être niée, il ne faut pas oublier qu'en même temps les nécessités d'ordre économique et politique ont conduit les Blancs et les Noirs à une symbiose et une coopération réelle. C'est pourquoi il n'est plus permis d'interpréter seulement les relations des ethnies sahéliennes, blanches et noires, en termes d'affrontements raciaux et religieux³¹.

La dispersion des Soninke, expliquée par la pression des Berbères, et particulièrement par celle des Almoravides, paraît avoir des causes multiples, parmi lesquelles le facteur climatique a joué un rôle prépondérant. Leur habitat original, le Wagadu de leur légende, a été situé dans une région dotée de conditions climatiques précaires, mais bien placée du point de vue commercial.

La légende de Wagadu nous apprend que les gens de Wagadu se sont enfuis vers le sud après une sécheresse qui dura sept années. Ce désastre climatique — qui rappelle la sécheresse des années 70 — semble être la première raison de dispersion des Soninke ; leurs migrations les ont conduits partout dans le Soudan occidental, de la Gambie jusqu'au Songhay, mais un groupe bien plus considérable est resté sur leur premier territoire, dans l'Awkār et le Hōdh, où ils ont fondé leur premier État, l'ancien Ghana. Il n'est pas encore possible d'établir une chronologie, même approximative, de ces événements, mais il est plus que certain que les migrations des Soninke ont été l'œuvre de plusieurs siècles.

30. Voir T. Diallo, 1972.

31. J. Devisse, 1970 ; S. K. et R. J. McIntosh, 1981.

L'émergence d'hégémonies soudanaises

Dans le Soudan central et oriental apparaissent, au cours du 1^{er} millénaire de l'ère chrétienne, une série de sociétés organisées qui parviennent à édifier de véritables États. Certains, comme le Kānem ou le Ghana, ont atteint une puissance considérable. Mais d'autres, moins étendus, comme ceux des Hawsa, des Songhay, des Takrūr, sont en voie de formation. Les musulmans, en arrivant dans le Soudan aux premiers siècles de l'Islam, se trouvent en présence de ces ensembles avec lesquels ils doivent composer. Les étapes de la formation de ces États sont encore imparfaitement connues, mais on peut en esquisser les grandes lignes à travers les ensembles centrés sur le Ghana et le Kānem.

Parmi les plus anciens groupes homogènes du Soudan, le peuple kanuri occupe une place privilégiée. Sa constitution remonte à la période qui a suivi le dessèchement du Sahara. Les peuples noirs agriculteurs se replient autour de la dépression résiduelle du lac Tchad et se répartissent de part et d'autre d'une région au climat rigoureux et inhospitalier, le triangle délimité par la ligne Borku-Azben-Tchad. Tandis que les peuples dits de langue tchadique, tels que les Hawsa, s'installent à l'ouest de cette région, les groupes de langue teda-daza, notamment les Kanuri, les Kānembu, les Zaghāwa, occupent l'est. Les traditions locales attribuent la fondation de l'État kānem à un héros arabe, Sayf ben Dhi Yazan, qui s'est imposé à un groupe de nomades, les Magumi, établis au nord-est du lac Tchad³².

Dans le Soudan occidental, l'empire de Ghana se construit sur une base ethnique très large : la grande famille manden se déploie depuis la forêt au sud jusque dans le Sahel voisin du Sahara. Le royaume de Ghana appartient à la partie septentrionale peuplée de Soninke qui sont en relation avec les nomades blancs du Sahara. Des traditions orales recueillies à Tombouctou près d'un millénaire après la fondation de Ghana rapportent que la première dynastie régnante de ce pays était blanche.

La fréquence avec laquelle des traditions orales nées au sein des sociétés soudanaises elles-mêmes attribuent leur fondation à des ancêtres blancs pourrait surprendre. Cela pose la question de l'origine des structures étatiques au Soudan. Pourtant, la date tardive de ces récits et la situation des sociétés noires qui les ont produits apportent des éléments de réponse : ces récits ne font que projeter dans le passé des faits qui leur sont contemporains. Les traditions orales relatives à des ancêtres blancs apparaissent en fait dans un contexte où les groupes berbères du Nord jouent un rôle dominant.

Le comportement des auteurs arabes sur cette question précise fournit de précieux éléments d'appréciation : d'une façon générale, la tendance est fort répandue dans le monde musulman de rattacher les classes dirigeantes d'un groupe ou d'une dynastie au Prophète ou à ses proches, ce qui permet de légitimer leur pouvoir³³. Pourtant, les auteurs arabes antérieurs au milieu du VI^e/XII^e siècle ne font aucune mention d'une origine blanche pour les dynasties qui gouvernent les États soudanais, qu'il s'agisse du Ghana, du Takrūr

32. Voir le chapitre 15 ci-après.

33. Voir le chapitre 4 ci-dessus.



5.2. La mosquée de Tegdaoust/Awdāghust après fouilles et conservation des murs. Le mur de la Kībla est orienté au sud/sud-est.
[Source : IMRS (Institut mauritanien de la recherche scientifique), Nouakchott.]

ou du Songhay. Al-Bakrī, qui fournit le plus d'informations sur le Ghana au V^e/XI^e siècle, ne laisse subsister aucun doute sur ce point : Ghana est gouverné par un roi noir qui est adepte de la religion traditionnelle africaine³⁴. C'est seulement avec al-Idrīsī (VI^e/XII^e siècle) que le thème des origines blanches se développe³⁵; on observe alors qu'il s'inscrit dans le contexte d'une expansion croissante de l'Islam au Soudan. De plus, al-Idrīsī est le premier à relater les événements à la suite de la conquête almoravide, dont l'élément actif est formé par les Berbères *ṣanhādja* du Sahara occidental. Une lecture critique à la fois des récits émanant de la tradition orale et des textes d'écrivains arabes plus récents qu'al-Bakrī permet de comprendre les raisons pour lesquelles le thème des origines blanches a pris cette ampleur; on entrevoit ainsi l'importance de la thèse inverse que l'on a voulu supprimer.

Les États du Soudan sont des créations spécifiques des peuples noirs. Ils sont en contact avec les Berbères du rebord méridional du Sahara et entretiennent des rapports complexes avec ces voisins d'origine blanche. Certes, dans un premier temps, les agriculteurs noirs reculent sous la pression des pasteurs nomades pour s'installer dans les zones moins rigoureuses du Sahel, mais par la suite ils s'organisent pour mieux résister. Les Soudanais trouvent dans leur milieu les ressources politiques et sociales nécessaires pour affronter les menaces venant du désert. Mais l'antagonisme demeure permanent, puisque le puissant empire du Ghana est capable, après 380/990, de dominer économiquement Awdāghust grâce aux activités des *Zanāta* venus d'Afrique du Nord, et par conséquent d'établir l'hégémonie politique. Un siècle plus tard, le même Ghana perd, sous la pression des Almoravides, sa primauté incontestable parmi les États soudanais. Cependant, les tensions qui opposent les Berbères et les peuples noirs n'entraînent pas une prise en charge durable par les premiers des États soudanais, qui se sont donné une organisation solide.

Les moyens de la prospérité des États soudanais

La naissance et le développement des États du Soudan pendant cette période se fondent sur l'utilisation de certains instruments et de techniques qui ont permis à leurs détenteurs d'imposer leur loi aux petites unités formées par les groupes d'agriculteurs ou de pasteurs du Sahel. Deux facteurs semblent avoir joué à cet égard un rôle décisif : la possession du fer et l'usage du cheval et du chameau.

Des études, encore partielles, sur les métaux en Afrique noire ont mis en relation l'importance du fer avec la constitution des grands États soudanais. Outre l'importance qu'il peut avoir dans la pratique de la chasse et de l'agriculture, le fer est un instrument de puissance militaire qui confère à celui qui le possède une supériorité technique sur les autres. Or, en ce qui

34. J. M. Cuoq, 1975, p. 99-100.

35. J. M. Cuoq, 1975, p. 133.

concerne le Soudan, le rôle des armées a été déterminant dans la formation des États, qu'il s'agisse du Kānem ou de Ghana. On s'intéresse de plus en plus aux récits de la tradition orale ayant trait au commerce du fer et aux forgerons, qui forment une catégorie puissante à maints égards. Cela peut éclairer le problème concernant le rôle du fer dans les périodes anciennes; mais la question de la connaissance initiale et de la diffusion des techniques est bien plus complexe et peu étudiée.

Deux hypothèses sont en présence. Selon la première, le fer du Proche-Orient serait parvenu au Soudan par la vallée du Nil, avec l'important relais que constitue Méroé et sa métallurgie florissante³⁶. De là, il se serait répandu au sud et à l'ouest, dans la savane. La seconde hypothèse fait venir le fer de l'Afrique du Nord. Il aurait été transmis par les Phéniciens et les Carthaginois (V^e siècle avant l'ère chrétienne), qui l'auraient apporté au Soudan. On a invoqué à l'appui de cette théorie l'existence des armes représentées sur les peintures rupestres découvertes au Sahara. Mais l'existence d'une métallurgie du fer en Afrique noire à une époque ancienne est attestée par les objets trouvés à Nok, dans la région située au sud du plateau de Jos, dans le Nigéria septentrional. Au III^e siècle avant l'ère chrétienne, le fer y était déjà d'un usage courant. Ces éléments nouveaux conduisent à réexaminer les théories précédentes et à suggérer plusieurs itinéraires pour la venue du fer en Afrique, sans exclure des foyers de métallurgie nés sur place.

Le fer est étroitement lié au cheval, comme cela a été souvent suggéré, car les deux instruments sont associés dans la constitution des grands États du Soudan. Le cheval est connu au Sahara dans la deuxième moitié du II^e millénaire et les premiers siècles du dernier millénaire avant l'ère chrétienne. Mais cet animal a suivi les mouvements de populations, se maintenant aussi au Maghreb pour la variété du cheval barbe, et au sud-est pour la race de Dongola. Le cheval barbe (race chevaline mongolique) est utilisé en Afrique occidentale dans le Hōdh et le Sahel, et jusque dans le Djerma. Mais dès le début de l'ère chrétienne, le cheval est remplacé pour les communications transsahariennes par un animal plus résistant aux rigueurs du désert: le chameau. Celui-ci joue un rôle considérable dans l'établissement des dominations soudanaises, du Takrūr jusqu'au Kānem. Dans tout le Sahel, on élève le chameau, qui est utilisé aussi bien pour le transport du sel que pour les razzias d'esclaves, ainsi qu'à des fins militaires³⁷.

Éléments d'une civilisation originale

Dans l'état actuel des connaissances sur les peuples du Soudan, une part très importante des études et travaux est consacrée aux échanges entre ces populations et leurs partenaires du Nord, Berbères et Maghrébins, au

36. Voir sur cette question Unesco, *Histoire générale de l'Afrique*, vol. II, chapitres 11 et 21.

37. Sur l'introduction et l'importance des différents animaux, voir H. J. Hugot, 1979.

détriment des échanges au sein des communautés noires elles-mêmes; cela vaut encore plus pour les rapports des grands États sahéliens avec les pays de la savane et de la forêt³⁸. Ici, le matériau disponible pour la documentation est déficitaire et l'information actuelle ne favorise guère un rééquilibrage satisfaisant. On peut à tout le moins examiner la position des États noirs dans le rapport de forces qui est ainsi créé par les contacts entre les peuples berbères et maghrébins et les Noirs du Soudan à la faveur des relations transsahariennes. L'impression dominante que l'on en retire est qu'il s'agit d'une vaste entreprise d'exploitation des pays de l'Afrique subsaharienne par des États septentrionaux mieux équipés, dotés d'instruments et de techniques plus élaborés et plus variés empruntés à un monde méditerranéen fertile en inventions de toutes sortes, à la mesure de l'époque.

Un phénomène ancien et relativement régulier comme l'esclavage, du moins pour certains secteurs, suffirait à le montrer. De même, une bonne partie du réseau des échanges apparaît comme une création des maîtres berbères maghrébins et sahariens, qui sont à l'origine de l'apparition des principaux axes. On les retrouve tant aux débouchés du Nord que sur les itinéraires qui sont jalonnés de relais. Des luttes âpres se déroulent pour le contrôle des routes et les puissances du moment s'efforcent de réunir les conditions de sécurité satisfaisantes pour le bon déroulement d'un trafic souvent très lucratif. Le problème qui se pose alors est de connaître le comportement qu'adoptèrent les États du Soudan face à cette situation, en tenant compte des nombreuses conditions favorables aux gens du Nord et du déséquilibre qui en résulte à leur avantage. L'action des États noirs peut s'observer à un triple niveau: l'accroissement de leur puissance, le contrôle effectif du secteur qui relève de leur autorité et la pratique d'une politique conforme aux intérêts de leur peuple.

Les descriptions des rois de Ghana et de Kāw-Kāw (Gao) par al-Bakrī offrent une série de détails qui révèlent à quel point l'institution royale est valorisée dans les deux royaumes afin de susciter la vénération des sujets. Le roi de Ghana se distingue par un rituel vestimentaire: il est le seul avec l'héritier présomptif à pouvoir porter des vêtements cousus; suivent les autres détails: bonnet doré et turban, colliers et bracelets. Le roi tient audience pour rendre justice dans le cadre d'un cérémonial impressionnant qui comporte une étiquette rigoureuse minutieusement décrite par al-Bakrī; ce dernier relève une pratique qui s'avère d'une extrême importance, du fait de ses implications religieuses: les sujets du roi, à son approche, se prosternent et jettent de la terre sur leur tête³⁹. Mais cette coutume, difficilement conciliable avec l'islam, est épargnée aux musulmans, qui se contentent de battre des mains. Enfin sont décrites les cérémonies grandioses qui marquent les funérailles du roi, la coutume d'enterrer des serviteurs avec le souverain, les sacrifices et les libations qui lui sont offerts, les bois

38. Voir chapitre 14 ci-après.

39. J. M. Cuoq, 1975, p. 99-100.

sacrés qui abritent les tombeaux des rois et leur caractère inviolable. Tout cela contribue à faire de la monarchie une institution sacrée et digne d'être révérée.

Quant au roi de Kāw-Kāw (Gao), al-Bakrī rapporte que son repas est entouré d'un rituel particulier: danse des femmes au son du tambour, suspension de toute affaire en ville pendant le repas du roi et annonce publique, par des clameurs et des cris, de la fin du repas royal⁴⁰.

La royauté de type sacré peut, au moins pendant la période islamique, apparaître comme un élément spécifique de la culture des grands États noirs du Soudan. L'interprétation de ce genre de monarchie a fait l'objet de tentatives de récupération qui s'appuyaient sur des théories diffusionnistes. Mais dans le contexte du Soudan médiéval confronté à un monde musulman relativement homogène, cette institution s'impose par son caractère original; aussi est-il significatif que les géographes arabes s'abstiennent de décrire, par exemple, la situation d'un souverain islamisé et intégré comme celui de Takrūr. On peut également considérer une telle institution comme un instrument efficace aux mains de ces sociétés pour assurer le gouvernement de leurs États, surtout quand il s'agit de royaumes qui exercent une hégémonie sur une aire très étendue, comme ce fut le cas pour Gao et Ghana.

Si les rois du Soudan ont autorité, pouvoir et puissance à l'intérieur de leurs États, fermement gouvernés au moyen d'une institution appropriée, ils maîtrisent aussi en partie les relations avec l'extérieur. On peut interpréter en ces termes les rapports de Ghana avec les Berbères qui régnaient à Awdāghust depuis sa fondation au III^e/IX^e siècle par les Lamtūna. Les souverains de Ghana étendent leur royaume dans toutes les directions dès la fin du II^e/VIII^e siècle. L'existence d'un centre d'affaires berbère à l'extrémité méridionale du désert pouvait favoriser les échanges avec le Nord et, de ce point de vue, la ville d'Awdāghust avait sans doute raison d'être. Encore fallait-il concevoir leur rôle dans les limites compatibles avec la souveraineté de Ghana. Il leur suffisait d'être les courtiers et les intermédiaires d'un trafic dont le véritable pôle méridional devait être Ghana. Un accroissement de leurs prétentions et un renforcement du pouvoir lamtūna à Awdāghust pouvait constituer une menace pour l'État de Ghana parvenu à son apogée aux IV^e/X^e et V^e/XI^e siècles; ainsi s'explique l'installation d'un gouverneur soninke qui devait désormais contrôler le pouvoir des Lamtūna. L'encadrement soninke semble avoir rempli sa mission très efficacement puisque les Noirs garderont le contrôle de la situation à Awdāghust jusqu'à sa destruction, en 446/1055, par les Almoravides, qui supportaient difficilement son alliance avec Ghana⁴¹.

Le contrôle de la situation politique est indissociable de la mainmise effective des Soninke sur l'ensemble du secteur économique dans la zone qui relève de leur mouvance. L'une des conditions nécessaires de ce pouvoir est de préserver le secret sur les sources de sa prospérité. Les souve-

40. Al-Bakrī, dans: J. M. Cuoq, 1975, p. 108.

41. Voir al-Bakrī, dans: J. M. Cuoq, 1975, p. 91-92. Voir chapitre 13 ci-après.

rains de Ghana ont exercé un contrôle strict et efficace dans ce domaine important, en particulier pour ce qui regarde les lieux de provenance de l'or et les conditions de son acquisition. Il n'est pas impossible que cela soit très ancien. Un récit comme celui de « l'échange muet » de l'or, fort répandu même au-delà de l'Afrique, a pu avoir, entre autres fonctions, celle de « brouiller les pistes »⁴².

Le souverain de Ghana, en s'efforçant de tenir entre ses mains les ressorts des transactions économiques au sud du Sahara, pratique une politique intelligente: il prélève des taxes sur les opérations à l'entrée et à la sortie des marchandises de son territoire; les marchands doivent payer deux fois pour le sel: un dinar à l'entrée et deux dinars à la sortie. Ghana joue ainsi le rôle de plaque tournante pour la distribution de ce produit vital qu'est le sel en Afrique subsaharienne. Le souverain de Ghana, selon al-Bakrī, se réserve toute la production des pépites pour éviter l'effondrement des cours de l'or⁴³. Ayant parfaitement compris les mécanismes économiques au centre desquels se trouve Ghana, il entend maintenir le monopole d'un produit aussi capital que l'or. Ainsi, le monde noir organise son économie d'échange pour faire face au pouvoir des producteurs de sel, ce dernier produit étant échangé contre de l'or.

Dans ces conditions, il est peu probable que le commerce et tout le système d'échanges économiques qu'il implique aient été inspirés aux Noirs de Ghana par les Libyco-Berbères, comme cela a été parfois suggéré; ces derniers ayant apporté non seulement le concept, mais encore les techniques de ce commerce qui inclut la traite des esclaves, auraient suscité la naissance de l'État de Ghana. La maîtrise exercée par les souverains soudanais sur le secteur des échanges qui leur appartenait ne permet pas d'avancer une telle hypothèse. Le cas des Sēfuwa du Kānem est instructif à ce propos. Ayant pris la relève des souverains zagāwa (dynastie des Duguwa) au moment de l'islamisation du Kānem, ils ont compris que l'évolution religieuse du pays pourrait constituer une menace pour leur économie dont le fondement principal était la traite des esclaves. Il est en effet interdit de réduire en esclavage un musulman libre. Comme l'a bien montré D. Lange dans son ouvrage sur les progrès de l'islam et les changements politiques au Kānem du V^e/XI^e au VI^e/XIII^e siècle, les Sēfuwa ont prolongé un type de domination politico-économique qui rappelait les pratiques de leurs prédécesseurs non musulmans à l'époque zaghāwa⁴⁴.

Les rois du Soudan ont manifesté une grande habileté politique dans leurs rapports avec le monde musulman et la culture dont se réclamait l'ensemble des partenaires du Nord auxquels ils avaient affaire. Ils ont su utiliser à leur avantage les compétences disponibles chez les musulmans qui fréquentaient leurs États. Selon al-Bakrī, le roi de Ghana choisit ses interprètes, son trésorier et ses ministres parmi les musulmans⁴⁵. Ainsi, en confiant des

42. Sur le troc muet, voir p. F. de Moraes Farias, 1974, p. 9-24.

43. J. M. Cuoq, 1975, p. 101.

44. D. Lange, 1978, p. 513; voir aussi chapitre 15 ci-après.

45. J. M. Cuoq, 1975, p. 99.

secteurs de son administration à des lettrés musulmans, il en attend une certaine efficacité. En contrepartie, il cherche à créer les conditions favorables à l'exercice de leur religion. Ghana, comme Gao, possède à côté de la ville du roi une ville où habitent les musulmans, avec douze mosquées ayant toutes leurs imams, leurs muezzins, leurs lecteurs. Des juristes et des érudits vivent également dans cette ville. Enfin, les musulmans ne sont pas astreints aux coutumes incompatibles avec leurs convictions religieuses.

Quant au souverain de Gao, il doit en principe être musulman; du reste, les attributs de l'autorité royale qui lui sont remis au moment de l'investiture comportent, outre le sceau et le sabre, le Coran, « qui seraient, précise al-Bakrī, les cadeaux qu'envoya l'émir des croyants⁴⁶ ». Mais le fait que les deux souverains gouvernent des peuples qui pratiquent librement les religions du terroir pose le problème des relations du Soudan avec le monde musulman au cours de cette période initiale d'islamisation⁴⁷.

Au total, on peut retenir comme caractéristique des États du Soudan sahélien, qui correspondent à la partie connue du « pays des Noirs », la tentative permanente de contrôler de manière responsable leur environnement. De la sorte, on peut voir émerger une culture spécifique qui s'enracine profondément dans l'univers religieux traditionnel. Ce dernier a souvent servi à contester sans éclat, mais efficacement, bien des données qui arrivaient avec la prétention et le prestige d'une société apparemment plus équipée.

Conclusion

L'étude des mouvements de populations nécessite en tout premier lieu un bilan critique rigoureux qui permette de réexaminer les schémas si répandus concernant les migrations à très longue distance des peuples noirs. Les mouvements des peuples du Soudan avant le V^e/XI^e siècle n'ont rien de commun avec des déplacements anarchiques dans des espaces immenses.

La première mise en place part de la période finale du Néolithique, quand le Sahara, jadis florissant, devint stérile et inhospitalier au terme d'une « lente agonie ». Les Noirs, qui constituaient la dominante du peuplement saharien, durent se replier vers le sud pour chercher dans le Sahel des conditions favorables à la pratique des cultures. Ils abandonnèrent le terrain à des groupes de pasteurs nomades spécialisés qui s'adaptèrent aux conditions nouvelles sans renoncer à imposer leur loi aux peuples de la région sahélienne qu'ils soumettaient à des pressions fréquentes. Ces derniers retrouvèrent sur place d'autres groupes de Noirs avec lesquels ils s'organisèrent pour faire face aux menaces venant du Nord. De cette impulsion naîtront progressivement des ensembles socio-politiques plus ou moins étendus depuis le Kānem à l'est jusqu'au Takrūr à l'ouest, au cours de la période précédant l'arrivée de l'Islam au Soudan.

46. *Idem*, p. 109.

47. Voir sur ces problèmes les chapitres 3 et 4 ci-dessus, et le chapitre 28 ci-après.

En arrivant dans la zone saharo-soudanaise, les musulmans se trouvent en présence d'une série d'États déjà constitués ou en voie de formation. Le puissant royaume soninke de Ghana domine, entre Sénégal et Niger, le grand groupe manden tandis que, dans la partie orientale de la boucle du Niger, émerge le noyau de ce qui deviendra le royaume songhay. Ce royaume contrôle aussi bien le trafic du fleuve que la voie reliant le Niger à l'Afrique du Nord par l'Adrār des Ifoghas et le Hoggar. De l'autre côté du lac Tchad, les peuples sao sont en train de consolider leur position et acquièrent les instruments de leur future politique de conquête. Chevaux et chameaux les aideront à entreprendre une expansion systématique vers le nord où ils prendront place dans l'ensemble kanuri qui est en train de naître.

L'arrivée de l'Islam au II^e/VIII^e siècle introduit une nouvelle donnée qui, à partir du siècle suivant, deviendra un stimulant; ce qui correspond à un accroissement dans les échanges économiques et culturels. Mais surtout, le facteur religieux commence à jouer un rôle important dans l'évolution politique et sociale que l'on observe depuis le Maghreb jusqu'au Soudan.

Cette période du II^e/VIII^e au V^e/XI^e siècle est décisive pour les peuples du Soudan; grâce à une organisation solide et à la structure puissamment centralisée de leur monarchie, ils ont su prendre conscience de la portée des échanges avec l'Afrique méditerranéenne et saharienne. Pourtant, leur préoccupation constante fut de conserver la maîtrise des transactions pour éviter de laisser aux intermédiaires sahariens la mainmise sur les échanges et les sources de leur prospérité. Néanmoins, percevant les avantages culturels et économiques de la présence de leurs partenaires septentrionaux, ils adoptèrent une attitude suffisamment tolérante vis-à-vis des mentalités et des exigences religieuses de ceux-ci, allant jusqu'à se convertir à l'islam tout en restant enracinés dans leurs propres traditions religieuses. Ce faisant, les dirigeants soudanais et surtout ceux de Ghana ont pu soutenir la concurrence avec leurs voisins *ṣanhādja* regroupés dans le mouvement almoravide au XI^e siècle. Cela leur a évité une complète décadence, malgré l'assaut almoravide et une éclipse passagère. De cette façon, les États noirs ont réussi à sauvegarder leur personnalité et à assurer les bases d'une civilisation durable dont les développements ultérieurs s'expriment au Mali, au Songhay et dans les cités hawsa.

Note du rapporteur du Comité scientifique international

Dans le domaine de la métallurgie ancienne du fer en Afrique, les recherches progressent désormais rapidement et dans la clarté. Le temps des grands débats théoriques sur le diffusionnisme est clos. La présence de la production du fer par réduction en fourneau est aujourd'hui attestée par les fouilles et des datations recoupées en plusieurs points du continent, au moins cinq siècles avant l'ère chrétienne. Le Nigéria, mais aussi l'Aïr

nigérien, l'actuel Mali, le Cameroun, la République-Unie de Tanzanie, le Rwanda et le Burundi comptent, dans l'état actuel de la recherche, des sites de cette époque; bien entendu, cette liste est parfaitement provisoire; à peu près chaque année, des résultats nouveaux de la recherche modifient les données d'ensemble de cette question; d'où la mise en cause des systèmes diffusionnistes généraux ou restreints. Dès les premiers siècles de l'ère chrétienne, le fer est aussi produit dans la boucle du Sénégal et dans celle du Limpopo au Ghana. De nombreux chercheurs, africains et malgaches, sont actuellement au travail sur ce terrain de recherche, de la Mauritanie à Madagascar. Des colloques (par exemple, en 1983, à l'Université de Compiègne et au Collège de France à Paris [actes publiés], ainsi qu'à l'Université de Paris I [actes en cours de publication])⁴⁸ ont montré quelle importance technologique il faut attacher à cette production ancienne du fer africain par le procédé direct; ces recherches se développent parallèlement sur l'histoire de la métallurgie. En même temps a été commencé un travail très nécessaire de révision du vocabulaire descriptif de ces technologies, trop souvent flou et imprécis dans le passé.

48. Les actes du colloque de Compiègne ont été publiés, mais ni intégralement ni de façon satisfaisante; ceux du colloque au Collège de France ont été publiés sous le titre *Métallurgies africaines* (1983, Mémoires de la Société des Africanistes, n° 9, publié par Nicole Échard); quant aux actes du colloque de Paris I, ils sont toujours en cours de publication.